

 EPIC ALGERIE POSTE DIRECTION GENERALE	Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection Nationale	ERQ/DRH/09/V2
	APPEL A CANDIDATURE NATIONAL	
	Référence : DGAP/DRH/SCT/ 560 /2025	Date : 09 FEV. 2025 09 FEV. 2025 Page 1 / 2

DESTINATAIRES :

- MESSIEURS LES DIRECTEURS DIVISIONNAIRES ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS CENTRAUX ;
- MONSIEUR LE DIRECTEUR DU CENTRE NATIONAL DES CHEQUES POSTAUX ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES UPW ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES CENTRES FINANCIERS REGIONAUX ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS REGIONAUX DE L'INSPECTION.

DIFFUSION :

☒ Par Affichage
 ☒ Par Courrier
 ☒ Par Web

POSTE OFFERT : « Chef département unité (Métier) »

DUPW	DESIGNATION
EL TARF	Courrier Colis/EMS, Produits de Diversification
AIN TEMOUCHENT	Courrier Colis/EMS, Produits de Diversification
SOUK AHRAS	Courrier Colis/EMS, Produits de Diversification
MASCARA	CCP, CNEP et Transfert d'Argents
SIKIKDA	Services Monétiques
BECHAR	Courrier Colis/EMS, Produits de Diversification
TISSEMSILT	Services Monétiques et Financiers Postaux
Total	07

CONDITIONS REQUISES :

Conditions détaillées en pièce jointe (Annexe N°01)

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Sous peine de rejet du dossier de candidature, le candidat doit fournir obligatoirement les pièces suivantes :

- Fiche de candidature selon le modèle normalisé ci-joint (Annexe N°02), portant avec précision l'intitulé du poste à pourvoir, sans rature ni surcharge et dûment visée par le Directeur de la Structure d'attache ;
- Tout document (certificat, diplôme ...etc.) attestant le niveau d'instruction de l'intéressé.

NB : « Toute fausse déclaration dans le dossier de candidature exposera son auteur aux mesures disciplinaires conformément à la réglementation en vigueur ».

(Signature)

 EPIC ALGERIE POSTE DIRECTION GENERALE	Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection Nationale	ERQ/DRH/09/V2
	APPEL A CANDIDATURE NATIONAL	Date : 09 FEV. 2025
	Référence : DGAP/DRH/SCT/ 560 /2025	Page 2 / 2

NOMBRE DE CANDIDATURE AUTORISE :

Lorsque plusieurs postes de travail sont lancés dans la même date, le candidat a le droit de postuler à trois (03) postes de travail au maximum. Dans ce cas chaque poste de travail doit faire l'objet d'un dossier de candidature. Dépassé ce nombre toutes les candidatures seront rejetées.

DATE DE CLOTURE : Le délai de candidature court à compter de la date de l'appel à candidature et s'étale sur une période de **vingt et un (21) jours ouvrables**.

VOIES DE TRANSMISSION DES CANDIDATURES :

Le dossier de candidature cité supra est transmis soit ;

- Par une lettre recommandée avec accusé de réception (Adresse : Secrétariat de la Commission de Sélection Nationale/DRH, Direction Générale d'Algérie Poste, Quartier des Affaires, Beb Ezzouar ALGER) ; et/ou par E-mail à l'adresse E-mail suivante **sec.csn@poste.dz** ;
- Déposé directement auprès du secrétariat de la Commission contre accusé de réception.

REFERENCES REGLEMENTAIRES :

- Convention Collective de l'Etablissement ;
- Décision **DGAP/SCT/170/2024 du 18/03/2024**, portant institution de Commission de Sélection Nationale ;
- Procédure **DGAP/SCT/06/2024 du 20/03/2024** portant modalités de sélection et désignation des cadres supérieurs et des titulaires des emplois supérieurs ;
- Les conditions d'accès aux postes.

SIGNATURE





Direction des Ressources Humaines

(Annexe N°01) - Conditions d'accès au poste de Chef de département (Catégorie 19)

POPULATION CONCERNEE	ANCIENNETE GENERALE (A LA DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL A CANDIDATURE)	DIPLOME UNIVERSITAIRE*
Assistant administratif (Tous les paliers du poste) exerçant au sein d'un siège de Direction	8	Indispensable
Comptable (Tous les paliers du poste) exerçant au sein d'un siège de Direction	8	Indispensable
Infographe	8	Indispensable
Technicien	8	Indispensable
Assistante socioiale (Tous les paliers du poste)	8	Indispensable
Technicien supérieur	8	Indispensable
Ingénieur d'application	5	Indispensable
Chargé d'études	5	Indispensable
Cadre comptable	5	Indispensable
Cadre financier	5	Indispensable
Formateur Niveau 1	5	Indispensable
Responsable Qualité	5	Indispensable
Superviseur machine de tri	5	Indispensable
Déclarant en douanes	5	Indispensable
Chargé de la sécurité	5	Indispensable
Interprete traducteur	5	Indispensable
Documentaliste/Archiviste	5	Indispensable
Chargé des assurances	5	Indispensable
Psychologue	5	Indispensable
Conseiller clientele	5	Indispensable
Délégué commercial	5	Indispensable
Chargé d'études principal	5	Indispensable
Organisateur guichet	5	Indispensable



Direction des Ressources Humaines

(Annexe N°01) - Conditions d'accès au poste de Chef de département (Catégorie 19)

POPULATION CONCERNÉE	ANCIENNETÉ GÉNÉRALE (À LA DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À CANDIDATURE)	DIPLOME UNIVERSITAIRE*
Organisateur courriers	5	Indispensable
Architecte	4	Indispensable
Vérificateur	4	Indispensable
Juriste	4	Indispensable
Formateur Niveau 2	4	Indispensable
Contrôleur de gestion	4	Indispensable
Ingénieur d'Etat	2	Indispensable
Chargé d'études senior	2	Indispensable
Auditeur	2	Indispensable
Vérificateur principal	2	Indispensable
Juriste principal	2	Indispensable
Cadre comptable supérieur	2	Indispensable

DIPLOME UNIVERSITAIRE*

Sont éligibles aussi pour prétendre à ce poste les employés détenteurs de l'un des diplômes suivants :

- Diplôme Inspecteur ou Inspecteur Principal délivré par l'Ecole Nationale des PTT ;
- Diplôme d'Etudes Universitaires Appliquées (DEUA UFC) délivré par l'Université de Formation Continue.

NB : La population citée dans le tableau et ne possédant pas un diplôme universitaire est éligible conformément aux conditions suivantes :

- Ayant niveau d'instruction 3^{ème} Années Secondaire avec ancienneté générale égale ou supérieure à 20 ans ;
- Ayant niveau d'instruction 3^{ème} Années Secondaire+diplôme de Technicien (Délivré par des instituts de la formation professionnelle ou instituts agréés par l'état) avec ancienneté égale ou supérieure à 15 ans ;
- Ayant un BAC et ancienneté générale égale ou supérieure à 12 ans ;
- Titulaire d'un diplôme de Technicien Supérieur, DESS, IGE d'Affaire (Délivré par des instituts de la formation professionnelle ou instituts agréés par l'état) avec ancienneté générale égale ou supérieure à 10 ans.

 EPIC ALGERIE POSTE DIRECTION GENERALE	Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection Nationale	Annexe N°02 ERQ/DRH/10/V2
	FICHE DE CANDIDATURE NATIONALE	
	Date :	Page : 1 / 3
Référence :		

Partie à renseigner par le Secréariat de la Commission de Sélection Nationale	Référence de la fiche de candidature (Numéro d'enregistrement attribué à la fiche de candidature sur le registre ad-hoc)	
	Date de réception de la candidature par le Secréariat de la Commission de Sélection Nationale (Jour/Mois/Année)	

APPEL A CANDIDATURE	OBJET	
	REFERENCE	
	DATE	

POSTE POURVU (Mentionner avec précision le poste à pourvoir)	
---	--

POSTULANT		Photo Postulant
NOM / PRENOM		
DATE DE NAISSANCE		
ADRESSE		
N° TELEPHONE		
E-MAIL		
MATRICULE		
DATE DE RECRUTEMENT		
POSTE OCCUPÉ ACTUELLEMENT		
DIRECTION D'ATTACHE		

 EPIC ALGERIE POSTE DIRECTION GENERALE	Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection Nationale	Annexe N°02 ERQ/DRH/10/V2
	FICHE DE CANDIDATURE NATIONALE	
	Date :	Page : 2 / 3
Référence :		

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES AU SEIN D'ALGERIE POSTE		
Structure	Fonction	Période du (Jour/Mois/Année) _ au (Jour/Mois/Année)

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES HORS SECTEUR		
Organisme	Fonction	Période du (Jour/Mois/Année) _ au (Jour/Mois/Année)

CYCLE DE FORMATION ET/OU DE PERFECTIONNEMENT			
Organisme	Thème	Titre /Diplôme	Période du (Jour/Mois/Année) _ au (Jour/Mois/Année)

 EPIC ALGERIE POSTE DIRECTION GENERALE	Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection Nationale	Annexe N°02 ERQ/DRH/10/V2
	FICHE DE CANDIDATURE NATIONALE	
	Date :	Page : 3 / 3
Référence :		

ANTECEDENTS DISCIPLINAIRES (À renseigner obligatoirement par la structure chargée des dossiers administratifs)			
Date	Faute commise	Degré de la faute	Sanction

NB : « Toute fausse déclaration dans le dossier de candidature exposera son auteur aux mesures disciplinaires conformément à la réglementation en vigueur ».

AVIS DU RESPONSABLE HIERARCHIQUE DIRECTE	☐ AVIS FAVORABLE ☐ AVIS DEFAVORABLE	VISA RESPONSABLE HIERARCHIQUE DIRECTE
AVIS DU DIRECTEUR	☐ AVIS FAVORABLE ☐ AVIS DEFAVORABLE	VISA DIRECTEUR

- REFERENCES REGLEMENTAIRES :**
- Décision **DGAP/SCT/170/2024 du 18/03/2024**, portant institution de la Commission de Sélection Nationale ;
 - Procédure **DGAP/SCT/06/2024 du 20/03/2024**, portant modalités de sélection et désignation des cadres supérieurs et des titulaires des emplois supérieurs au niveau national ;
 - Les conditions d'accès aux postes.